

Salaires et inflation :

La direction annonce une NAO à ZÉRO... Inacceptable !



Le 30 novembre, les syndicats de l'AFP ont entamé la traditionnelle négociation annuelle obligatoire (NAO) de fin d'année où sont examinées les revendications salariales. Cinq mois après des négociations extraordinaires qui avaient abouti à une hausse de 70 euros brut, certains pouvaient imaginer un match retour afin de compenser la forte inflation sur 2022... Mais c'est la douche froide : la direction a annoncé qu'il n'y aurait rien de plus jusqu'en 2024 !

En juillet, certaines organisations syndicales - dont SUD - estimaient que l'accord signé avec la direction était très insuffisant, tandis que les signataires préféraient y voir une « *première réponse face à l'urgence* », promettant de revenir à la charge si l'inflation perdurait. (Voir tract SUD « Négociations salariales : Une déception à la hauteur des attentes » - <http://u.afp.com/wKLF>).

Aujourd'hui, force est de constater que l'inflation perdure et que l'accord est dépassé. Avec une hausse annuelle des prix estimée à 6,2% en novembre, impossible de se contenter d'une hausse de 70 euros brut par mois (avec effet rétroactif depuis mars 2022) et d'une ristourne sur la mutuelle uMen. Surtout après de nombreuses années sans augmentation générale !

Tous les syndicats ont parlé d'une seule voix le 30 novembre pour demander à la direction de stopper la perte de pouvoir d'achat des salariés. Quitte à se tourner vers l'État afin d'obtenir une rallonge via la compensation pour les missions d'intérêt général (MIG) de l'agence ou bien les abonnements de l'État¹.

Mais la direction y a opposé une fin de non-recevoir : pas question d'aller chercher de l'argent auprès du gouvernement, car le geste accordé cet été était, selon elle, bien suffisant et que « *la situation ne s'est pas dégradée* ». Autrement dit, l'inflation n'est pas suffisante pour rouvrir le sujet. Et pour couronner le tout, la direction a annoncé qu'il n'y aurait quasiment aucune prime en 2023, contrairement aux précédentes années (les campagnes de « primes et promotions »).

La faute au COM

Pour motiver son refus, la direction a invoqué la négociation prochaine avec l'État du **Contrat d'objectifs et de moyens (COM) 2024-2028**. Selon elle, demander de l'argent maintenant affaiblirait la position de l'AFP pour négocier de meilleures conditions de financement qu'actuellement...

Malgré l'apparente rationalité de l'argument, il faut garder à l'esprit plusieurs points :

Le COM actuel est particulièrement sévère vis-à-vis de l'AFP, avec un budget pour les missions d'intérêt général gelé à 113,3 millions d'euros par an depuis 2018, et des abonnements, également gelés, à 20,5 millions par an. Si le financement des MIG et les abonnements de l'État avaient été indexés sur l'inflation, ce sont **près de 33 millions d'euros supplémentaires** que l'AFP aurait eus dans ses caisses entre 2018 et aujourd'hui.

Si la période oblige à faire des efforts, le fait est que seuls les salariés en font, l'État voyant au contraire sa part du financement dans l'AFP, en valeur réelle, baisser d'année en année.

¹ Voir le communiqué intersyndical publié avant l'ouverture de la NAO - <http://u.afp.com/iNsJ>

La direction a aussi rappelé que pour obtenir des financements, il fallait présenter **une gestion saine**. Et nous sommes d'accord ! *SUD* ne plaide pas pour dilapider cet argent dans des projets hasardeux ou en soirées mondaines... En revanche, revaloriser régulièrement les salaires pour ne pas subir l'inflation et créer des postes quand ils sont nécessaires - au lieu de nous imposer un incessant jeu de redéploiements et de réorganisations - n'est pas du gaspillage.

En refusant des hausses générales, la direction n'offre donc pour l'instant pas d'autres perspectives qu'une dégradation assumée du pouvoir d'achat des salariés, sous prétexte que, selon elle, « *le socle social est plutôt confortable à l'AFP* » et de citer en exemple les jours de congés...

Sauf que depuis des années, la situation devient de moins en moins « confortable », en raison de la charge de travail qui augmente avec les départs non remplacés et des « petites économies » réalisées sur notre dos.

Derniers exemples de ces mesquineries : la direction refuse de rembourser les nouveaux frais de stationnement des deux-roues des reporters parisiens sous prétexte qu'ils seraient inclus dans le forfait mensuel de 138 euros. Puis elle tente de négocier une baisse des primes photo et vidéo pour les futurs entrants... Enfin, la direction vient de réussir à esquiver la renégociation de l'accord télétravail qui arrivait à échéance fin 2022. Sa prorogation de six mois, juste avant l'hiver, évite ainsi de se pencher sur la mise en place d'une indemnité pour les jours télétravaillés malgré l'explosion des coûts de l'énergie.

Des sacrifices sans fin ?

Alors que le pouvoir d'achat des salariés se dégrade, la direction ne fait pas toujours preuve d'austérité financière pour elle-même. Le PDG a passé récemment quatre jours au Qatar pour la Coupe du monde de foot (avec match France-Tunisie au menu), en compagnie de trois directeurs de l'agence. Et la rédaction en chef centrale était déjà venue rendre visite aux troupes de l'AFP la semaine précédente... Est-ce que tous ces déplacements étaient bien utiles ? (Sans parler du bilan carbone de l'agence qui en prend un coup.)

***SUD* appelle la direction à revenir sur sa position et à prendre ses responsabilités** en intervenant au plus vite auprès de l'État. Il faut enfin ouvrir la voie à une **revalorisation générale des grilles de salaires et des barèmes de piges**. Les salariés ne doivent pas faire les frais d'un COM mal ficelé.

Pour les nombreux salariés qui ont déjà atteint 20 ans d'ancienneté, c'est la double peine : ils n'ont aucune perspective d'évolution salariale et subissent l'inflation, souvent depuis des années. C'est pour cela que *SUD* réclame aussi un **déplafonnement de la prime d'ancienneté** et se réjouit que deux autres organisations syndicales l'aient rejoint sur cette revendication.

La direction doit revenir vers les syndicats le 12 janvier pour leur présenter ses « propositions », qui s'annoncent minimalistes.

Le personnel doit donc se préparer à se mobiliser pour défendre son pouvoir d'achat qui risque de se dégrader encore fortement en 2023 sous la pression de l'inflation.

Paris, le 6 décembre 2022

***SUD*-AFP (Solidaires-Unitaires-Démocratiques)**

